

Notre village, c'est le soleil !

Madame, Monsieur chers concitoyens,

La période estivale va bientôt commencer nous tenions avant cette période de détente à vous souhaiter de bonnes vacances.

Le début des grosses chaleurs va voir revenir amplifié le risque d'incendie qui est le risque majeur de catastrophe sur notre commune. Nous vous rappelons l'interdiction des feux de déchets végétaux par les particuliers.

Pour minimiser ce risque et renforcer la réactivité et l'efficacité en cas d'incident nous étudions la possibilité avec l'ASA de Sérignac d'élever au rang de bouche d'incendie toutes les bouches d'irrigation accessibles par les camions des pompiers. Dûment répertoriées et cartographiées ce seront des moyens utiles et facilement mobilisables en cas de besoin.

La maison centrale du bourg, inhabitée depuis de longues années, a sur notre initiative été rachetée par l'Etat. C'est une construction emblématique de notre commune. Nous allons faire effectuer par un professionnel un diagnostic de sa structure pour étudier les possibilités de réhabilitation.

Il est fort dommage qu'une maison en centre bourg soit vide. Sa vocation est de loger des habitants. Nous vous présenterons les orientations quand elles seront établies. Nous allons organiser une réunion publique pour recueillir votre avis sur les aménagements autour de la salle des fêtes, du petit marché du fournil et du café, échanger autour des idées d'amélioration de ces espaces. Cette réunion aura lieu le lundi 29 juin à 19 heures à la salle des fêtes. En attendant une boîte à idées sera déposée au café et une autre à la mairie pour y glisser vos suggestions si vous ne pouviez être là pour la réunion. Pour ceux qui parfois rencontrent des difficultés pour effectuer des démarches auprès des administrations une permanence de France Service aura lieu à la mairie sur rendez-vous, voyez les modalités dans l'article ci-contre.

Je vous souhaite encore une fois de bonnes vacances, portez-vous bien.

Bien à vous

Thierry Simon, Maire de Lacapelle-Cabanac
06 07 47 83 91

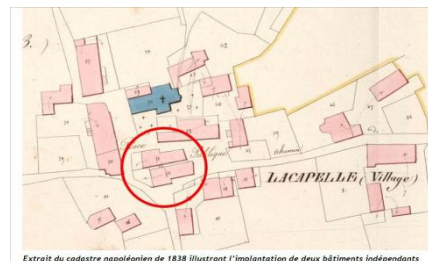
Réhabilitation d'un ensemble ancien au cœur du bourg : développer l'habitat et les services.



La commune de Lacapelle-Cabanac a fait l'acquisition en 2021 d'un ensemble bâti au cœur du village, par l'intermédiaire de l'EPF d'Occitanie.

Les bâtiments ne sont plus habités depuis longtemps et la commune souhaite préserver cet ensemble de bâtiments et lui restituer une utilité sociale en y implantant un ou deux logements au premier étage et des activités au rez-de chaussée.

La première étape menée cette année est de faire effectuer un diagnostic de l'état du bâti pour évaluer les travaux à effectuer et chiffrer le projet. Le CAUE est intervenu pour un premier rapport :



Extrait du cadastre napoléonien de 1838 illustrant l'implantation de deux bâtiments indépendants

Une partie des caves est déjà utilisée en ressourcerie par une association locale. Le souhait de la collectivité consiste à proposer un ou deux logements selon les configurations des

lieux et de prévoir des locaux associatifs dans les annexes. Le besoin d'une bibliothèque ou d'un dépôt de livres a été exprimé avec un fonctionnement indépendant du réseau des bibliothèques, cette perspective est assujettie à la réglementation sur les ERP et la question des accès est à prendre en considération



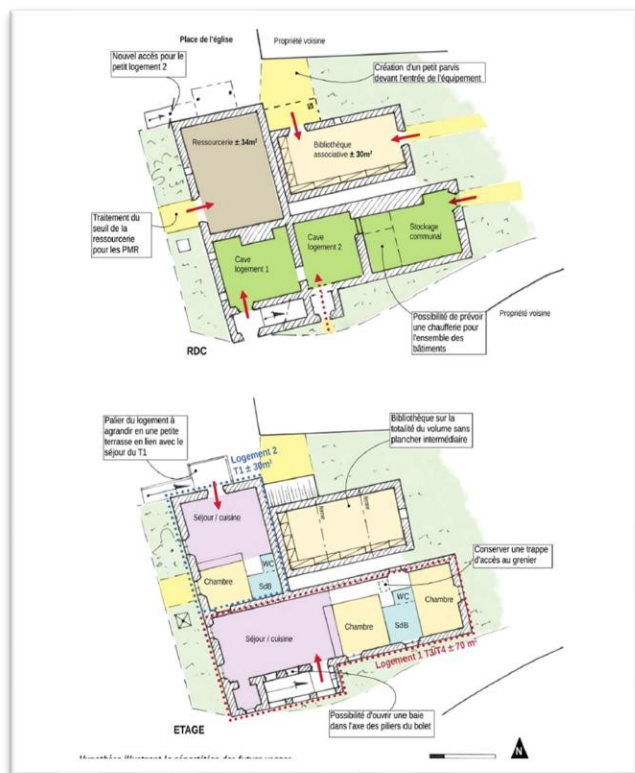
Une architecture domestique d'intérêt patrimonial :

Situés sur la causse qui domine la basse vallée du Lot au cœur du vignoble, les bâtiments sont des témoignages représentatifs de l'architecture rurale de la fin du 18^e siècle et du 19^e siècle dans le sud du Quercy avec de larges toitures en tuiles canal et des enduits accompagnés de badigeons.

Les éléments suivants sont particulièrement expressifs :

- la mise en valeur des bandeaux, des génoises, des chaînes d'angle, des encadrements et de l'intérieur du bolet par les badigeons blancs à la chaux ;
- la qualité architecturale du pigeonnier à pied de mulet et du bolet.

Projet d'aménagement



France Services s'invite dans votre commune !



France Services
Proche de vous au quotidien

France travail, URSSAF, ...), Un conseiller **France Services** vient à votre rencontre pour vous informer, vous orienter et vous accompagner gratuitement.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien (carte grise, impôts, retraite, assurance maladie, CAF, MSA chèque énergie, France renov,

Vos prochaines permanences sur rendez-vous :

- **À la mairie de Lacapelle-Cabanac :**
Le mercredi 22 juillet 2026, de 9h à 12h.
- **À la Communauté de Communes à Puy-l'Évêque**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

⚠ **Important :** Pour l'ensemble de ces rendez-vous (en mairie ou à Puy-l'Évêque), la prise de rendez-vous préalable est obligatoire.

Pour les permanences itinérantes en mairie : contactez le **06 59 60 01 03**.

Pour l'antenne de Puy-l'Évêque : contactez le **05 65 36 06 06**.

Pensez à vous munir de vos identifiants de connexion (adresse mail, mot de passe ou accès France Connect) lors de votre venue.

Le DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) est en place à l'entrée de la salle des fêtes.



Participez à la conservation de notre patrimoine

En janvier 2026, des habitants du village ont décidé de créer une nouvelle association plus particulièrement orientée vers la culture et le patrimoine avec pour moyens de recevoir des dons de particulier et d'entreprises, défiscalisables pour le donateur.

Cette association a notamment pour objet le développement des activités culturelles dans la commune, la conservation et la restauration du patrimoine communal,

Après étude du dossier, les Finances Publiques du Lot ont enregistré notre association comme pouvant recevoir des dons défiscalisables (le donateur pouvant déduire de ses impôts 66% du montant de son don).

Les projets sont nombreux : restaurer un tableau du 17e siècle inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques et propriété de la commune, organiser des concerts de musique classique en l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption de Cabanac afin de participer à la nouvelle campagne de restauration, créer une bibliothèque à partir d'ouvrages mis en commun par les habitants, rénovation de la plaque du monument aux morts, collecte et conservation de documents sur la mémoire des familles, recensement de la faune et de la flore locale. Et quelques autres encore, en fonction des moyens rassemblés... Contact à la mairie.

Programme du comité des fêtes

JUIN	
Feu de la Saint-Jean :	samedi 27 juin
JUILLET	
Marché gourmand :	mardi 7 juillet
AOÛT	
Repas au four à pain :	dimanche 2 août
SEPTEMBRE	
Fête votive :	samedi 5 septembre
Messe (11h) - Repas (soir) + concours de pétanque	
Soirée internationale :	samedi 26 septembre
OCTOBRE	
Le 30 octobre, soirée conte avec Clément Bouscarel	
NOVEMBRE	
Concours de soupes & soirée jeux : vendredi 20 novembre	
DECEMBRE	
Réveillon partagé :	jeudi 31 décembre